



# PROJET INFOS AVENIR

EDITION SPECIALE  
Newsletter N°001 Mars 2025



## PROJET AVENIR Quel bilan pour l'année 2024 ?

Valoriser une agriculture familiale durable et un entrepreneuriat agricole et rural inclusif, sensible à la nutrition et résilient au climat.



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET SECURITE ALIMENTAIRE



## NOS PARTENAIRES



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET SECURITE ALIMENTAIRE**

## **NOS CONTACTS :**

### **■ COORDINATION NATIONALE (UGP)**

Avenue de la Mairie n°11B, C/Lukolela, Q/Lunia-Ptplateau,  
Ville de Kikwit, Province du Kwilu  
Tél. +243 83 84 60 620 ; [contact@avenir.cd](mailto:contact@avenir.cd)

### **■ ANTENNE PROVINCIALE DE KONGO CENTRAL,**

à Mbanza Ngungu  
Avenue de la Prison n°27, Q/Nsona Nkulu, Ville de Mbanza Ngungu,  
E-mail : [contact.mbanzangungu@avenir.cd](mailto:contact.mbanzangungu@avenir.cd)  
Tél. : +243 81 53 18 637

### **■ ANTENNE PROVINCIALE DU KWANGO, À KENGE**

E-mail : [contact.kenge@avenir.cd](mailto:contact.kenge@avenir.cd)  
Tél. : +243 98 00 00 577

### **■ ANTENNE PROVINCIALE DU KWILU, À KIKWIT**

Avenue de la Mairie n°11B, C/Lukolela, Q/Lunia, Ville de Kikwit  
E-mail : [contact.kikwit@avenir.cd](mailto:contact.kikwit@avenir.cd)  
Tél. : +243 83 36 94 262 // 97 144 60 52

### **■ ANTENNE PROVINCIALE DE MAÏ-NDOMBE, À INONGO**

E-mail : [contact.inongo@avenir.cd](mailto:contact.inongo@avenir.cd)  
Tél. : +243 81 28 97 968



# PROJET INFOS AVENIR

EDITION SPECIALE

Newsletter N°001 Mars 2025

## **PROJET AVENIR** **Quel bilan pour l'année 2024 ?**

Valoriser une agriculture familiale durable et une  
entrepreneuriat agricole et rural inclusif, sensible à la  
nutrition et résilient au climat.



# SOMMAIRE

- **Editorial [Page 1]**
- **Projet AVENIR : Un avenir radieux pour l'agriculture familiale et le développement rural en RDC [Page 2-4]**
- **Activités du démarrage, quel bilan ? [Page 5-7]**
- **Avancées enregistrées au cours de l'année 2024 [Page 8]**
  - Installation du personnel du projet [Page 8]
  - Une vingtaine de contrats signés avec les partenaires de mise en œuvre... [Page 8]
  - Transformation de l'agriculture familiale et entrepreneuriat agricole et rural inclusif [Page 9]
  - Désenclavement durable des marchés territoriaux [Page 10]
  - Sensibilisation des bénéficiaires dans toutes les quatre provinces du projet, une première phase réussie ! [Page 10-13]
  - Visite de centre d'incubation supplémentaire à Kinshasa et les partenaires appuyer par PPAKIN dans le Kongo Centrale [Page 14]
  - Acquisition des matériels roulants (motos), des mobiliers de bureau (tables, chaises, armoires,...), équipements informatiques et groupes électrogènes pour l'unité de gestion du projet et antennes provinciales [Page 15]
  - Lancement des activités d'ingénierie sociale dans les quatre zones d'intervention du projet (Kongo Central, Kwilu, Kwango & Mai-Ndombe) [Page 16]
  - Mise en place de Cadre de Concertation Interprofessionnel de Marché (CCIM) dans les zones d'intervention (Kongo Central, Kwilu, Kwango et Mai-Ndombe) [Page 17-19]
  - Mission de supervision partielle conjointe Gouvernement congolais, Agence Française de Développement (AFD) et Fond International pour le Développement Agricole (FIDA) [Page 20]
  - Lancement des travaux d'aménagement et de réhabilitation des deux bâtiments devant abriter les bureaux du Projet AVENIR, Antenne provincial du Kongo Central à Mbanza-Ngungu et Antenne provincial du Kwilu & la Coordination Nationale à Kikwit [Page 20]
  - Renforcement de capacités du personnel : Le Projet AVENIR a fait un grand pas en 2024 [Page 22 -29]
- **PTBA 2025 validé avec un coût de près 32 Millions USD, quelles sont les perspectives ? [Page 30 - 32]**
- **Pages d'hommages [Page 33 - 34]**
  - Projet AVENIR rend hommage au Secrétaire Général à l'agriculture et sécurité alimentaire pour son combat au développement agricole et rural [Page 33]
  - Hommage à l'ancien Directeur de pays du FIDA en RDC pour son engagement aux projets de développement ! [Page 34]

# EDITORIAL

## **Cultiver l'avenir** : Agriculture familiale et entrepreneuriat rural, un tremplin pour la jeunesse

### **Des solutions durables pour renforcer la sécurité alimentaire et dynamiser l'économie rurale en RDC**

Face aux défis croissants du développement rural, de la sécurité alimentaire et du chômage des jeunes, notre projet se concentre sur la valorisation de l'agriculture familiale et la promotion de l'entrepreneuriat rural. Ces deux piliers offrent une opportunité unique pour transformer les communautés rurales tout en répondant aux besoins socio-économiques des jeunes et des femmes.

L'agriculture familiale, avec ses pratiques adaptées et durables, est au cœur de notre mission. En soutenant les porteurs d'idées, petits exploitants et en favorisant la diversification des cultures, nous renforçons la résilience des communautés locales face aux changements climatiques et économiques.

En parallèle, nous croyons fermement en l'esprit d'innovation

et de dynamisme de la jeunesse rurale.

Grâce à des formations, à l'accès aux ressources et au soutien à la création de micro-entreprises, nous aidons les jeunes à devenir

acteurs du changement dans leurs communautés. Le développement de l'entrepreneuriat rural favorise non seulement l'autonomie financière, mais aussi la création d'emplois, la stimulation des économies locales et la valorisation des ressources agricoles.

Ce projet ne représente pas seulement un investissement dans l'agriculture ou l'économie, mais aussi un investissement dans l'avenir de nos jeunes et dans la construction d'un monde plus durable et équitable. Ensemble, cultivons le futur, en mettant l'accent sur l'innovation, l'accès aux marchés, la solidarité et le respect de l'environnement.

Rejoignez-nous dans cette aventure pour transformer les défis ruraux en opportunités et bâtir des communautés fortes et résilientes.

# Projet AVENIR : Un avenir radieux pour l'agriculture familiale et le développement rural en RDC

Dans le cadre de sa politique de lutte contre la pauvreté en milieu rural, de l'autonomisation des femmes et des jeunes par la valorisation de l'entrepreneuriat agricole et rural, sensible à la nutrition et résilient au changement climatique dans les provinces situées autour de la ville province de Kinshasa, le gouvernement de la République Démocratique du Congo a conclu un accord de financement avec le Fonds International pour le Développement de l'Agriculture (FIDA), l'Agence Française de Développement (AFD) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), en vue de mettre en œuvre le projet d'Autonomisation par la Valorisation de l'Entrepreneuriat agricole et rural, sensible à la Nutrition, Inclusif et Résilient au changement climatique (AVENIR).

L'approche de développement territorial intégré repose sur une continuité géographique des interventions afin que les investissements dans les infrastructures (marchés territoriaux, pistes de desserte, embarcadères fluviaux) favorisent une logistique permettant l'écoulement des surplus agricoles produits grâce à des capacités de production agricole améliorées et intégrées (systèmes agroforestiers multi-strates, pratiques de gestion des terres et semences améliorées, mécanisation,

petite hydraulique, vulgarisation), et par une valorisation de l'entrepreneuriat agricole et rural (activités post-récoltes, conservation, stockage, transformation et commercialisation), pour répondre aux besoins de la demande alimentaire croissante et diversifiée des populations rurales et urbaines, notamment celle de Kinshasa.

L'autonomisation par la valorisation de l'entrepreneuriat agricole et rural s'appuiera sur des opérateurs économiques organisés pour rentabiliser les aménagements et infrastructures réhabilitées. Les initiatives entrepreneuriales agricoles et rurales seront financées à coûts partagés en partenariat avec les institutions financières. Les plates-formes et réseaux nationaux (COPACO, CONAPAC, RENAFER et autres), seront mobilisés pour pérenniser un entrepreneuriat agricole et rural plus propice et inclusif à l'agriculture familiale.

## L'OBJECTIF GLOBAL

L'objectif global du Projet AVENIR est de contribuer à la réduction de la pauvreté rurale et à l'amélioration de la nutrition des populations rurales des provinces entourant Kinshasa. Le projet AVENIR est mis en œuvre sur une période de 7 ans (d'aout 2023 à juillet 2030) en ciblant particulièrement les quatre provinces ceinturant la ville province de Kinshasa. Les interventions du projet bénéficieront à environ 450 000 ménages ruraux soit plus de 2,6 millions de personnes. Au moins 50% de femmes et au moins 50% de jeunes seront ciblés.

## OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT :

Accroître durablement, par une implication des femmes et des jeunes dans l'entrepreneuriat agricole et rural, les revenus et la diversité alimentaire dans les provinces ceinturant Kinshasa.

**EFFET 1 :** La dynamisation du milieu rural permettra aux agriculteurs familiaux d'augmenter durablement leurs niveaux de productions agricoles et leurs capacités d'adaptation au changement climatique par la diversification agroécologique et d'adopter de meilleures pratiques nutritionnelles, et aux femmes et jeunes entrepreneurs agricoles et ruraux de bénéficier d'un écosystème porteur ainsi qu'un accès aux services financiers

**EFFET 2 :** Les exploitations agricoles familiales, OP et PME commercialisent mieux leurs surplus de productions agricoles et de produits transformés dans les marchés directement liés au débouchés urbains (Kinshasa)

**COMPOSANTE 1 :** Agriculture Familiale et Entrepreneuriat Agricole et Rural

**COMPOSANTE 2 :** Désenclavement et marchés territoriaux

### 1.1 Développement des agroécosystèmes

- Planification territoriale participative
- Appui à la sécurisation foncière et à la gestion inclusive des forêts communautaires et terrains dégradés
- Développement de systèmes agroforestiers diversifiés
- Pêche raisonnée
- Appui au développement de la filière charbon durable (bambou endogène)

### 1.2 Aménagement et gestion durable des cultures

- Appui à l'amélioration de la production, de la disponibilité et de la qualité de matériel génétique (semence et alevins)
- Vulgarisation en agri-élevage
- Développement de la petite mécanisation agricole

### 1.3 Amélioration de la sécurité nutritionnelle familiale et l'appui à l'autonomisation des femmes

- Amélioration du régime alimentaire (diversification et transformation de la production agricole)
- L'éducation nutritionnelle
- Alphabétisation fonctionnelle, genre et autonomisation des femmes
- Accès à l'eau potable, hygiène et assainissement.

### 1.4 Entrepreneuriat agricole et finance rurale

- Dispositifs de conseil en gestion aux entreprises agricoles et rurales
- Amélioration de la qualité et la durabilité de l'offre de services financiers
- Financement à couts partagés des entreprises agricoles et rurales

- La mise en œuvre de cette composante contribuera à la réalisation du deuxième niveau d'effet à savoir « Les exploitations agricoles familiales, OP et PME rurales commercialisent mieux leurs excédents de produits agro-sylvo-pastoraux et leurs produits transformés sur les marchés territoriaux à des prix rémunérateurs » à travers la (le) :

### 2.1 Réhabilitation des infrastructures économiques.

- Réhabilitation des Marchés physiques (marchés territoriaux et de collecte situées dans les bassins de production)
- Pistes rurales de désenclavement des zones de production agricole et d'accès aux marchés
- Ports fluviaux

### 2.2 Dispositif de Gestion et maintenance des infrastructures économiques.

- Mise en place et accompagnement des cadres de concertation interprofessionnels de marché
- Mise en place/Appui et accompagnement des dispositifs de maintenance des pistes rurales.
- Accompagnement des organisations de producteurs sur les marchés

### COMPOSANTE 3 : Coordination et gestion du projet

Placé sous tutelle administrative du ministère de l'agriculture et sécurité alimentaire, le Projet AVENIR est sous la supervision d'un Comité national de Pilotage (COPIL) comprenant tous les ministères sectoriels concernés : Agriculture, Développement Rural, Pêche et élevage, Finances, Environnement et Développement Durable, Genre et famille, Petites et Moyennes entreprises,...

La Maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par l'Unité de gestion du Projet (UGP) : (ayant son siège à Kikwit, quatre bureaux provinciaux à Mbanza Ngungu, Kenge, Kikwit et Inongo) rend compte au Ministère d'Etat de l'Agriculture et sécurité alimentaire à travers le Secrétariat Général, qui assure la présidence du Comité de Pilotage.

## Coûts totaux du projet

Les coûts totaux du Projet y compris les imprévus s'établissent à 213,5 millions d'USD (soit 199,6 millions d'EUR) sur une période de 7 ans. Les coûts de base s'élèvent à 202,9 millions d'USD (soit 189,6 millions d'EUR). Les taxes correspondent à 8,6% des coûts totaux soit un montant de 18,3 millions d'USD (17,1 millions d'EUR). Le coût des investissements et coûts récurrents du Projet s'élèvent respectivement à 188,7 millions d'USD (176,3 millions d'EUR) soit 93% des coûts de base et 14,2 millions d'USD (13,3 millions d'EUR) soit 7% des coûts de base. Le montant des imprévus physiques est de 2,80 millions d'USD (2,6 millions d'EUR) et 7,8 millions d'USD (7,3 millions d'EUR) d'imprévus financiers.

Les coûts de base par composante se présentent comme suit : la composante 1 « Agriculture familiale et entrepreneuriat agricole et rural » pour 115,2 millions d'USD (107,6 millions d'EUR) soit 57% des coûts totaux de base. La composante 2 « Désenclavement et marchés territoriaux »

pour 72,0 millions d'USD (67,3 millions d'EUR) soit 35% des coûts de base et la composante 3 « Coordination, et gestion du Projet » pour 15,7 millions d'USD (14,7 millions d'EUR), soit 8%. Les coûts totaux par composante intégrant les imprévus physiques et financiers sont de 116,5 millions d'USD (108,9 millions d'EUR) soit 54% des coûts totaux, 80,7 millions d'USD (75,5 millions d'EUR) soit 38% des coûts de totaux et 16,3 millions d'USD (15,2 millions d'EUR) soit 8% respectivement pour les composantes 1, 2 et 3. A retenir !

Les coûts de base pour la composante 1 se présentent comme suit : « Agriculture familiale et entrepreneuriat agricole et rural » pour 115,2 millions d'USD (107,6 millions d'EUR) soit 57% des coûts totaux de base. Les coûts de base pour la composante 2 se présentent comme suit : La composante 2 « Désenclavement et marchés territoriaux » pour 72,0 millions d'USD (67,3 millions d'EUR) soit 35% des coûts de base.

Sources de financement	Plan de financement (Coût)
FIDA (PBAS)	40,8 M d'USD
FIDA (BRAM)	4,5 M d'USD
AFD (prêt)	42,8 M d'USD
AFD (don)	10,7 M d'USD
Gouvernement	19,0 M d'USD
Institutions Financières	31,9 M d'USD
Bénéficiaires	6,9 M d'USD
GEF (en cours)	17,5 M d'USD
CAFI	39,6 M d'USD
Total	213,5 M d'USD

## Activités de démarrage, quel bilan ?

Le Project AVENIR a reçu un financement FIPS, mobilisé auprès du FIDA le 24 août 2023, d'un montant de 1,5 million USD. Ce fonds de démarrage a été gérée par une cellule d'appui qui a été installée au niveau du ministère de l'agriculture et sécurité alimentaire afin de lancer les activités préparatoires de la mise en œuvre du projet entre autres le recrutement du personnel devant gérer le projet, la conduite des études complémentaires au projet, etc.

L'équipe recrutée a été pu être présentée lors de l'atelier de lancement officiel du projet du 4 au 8 décembre 2023 au Pullman Hôtel, à Kinshasa.

### [Lancement du projet AVENIR](#)

Les activités de l'atelier de lancement du projet d'Autonomisation par la Valorisation

de l'Entrepreneuriat agricole et rural sensible à la Nutrition, Inclusif et Résilient (AVENIR) s'étaient clôturées à l'hôtel Pullman, à Kinshasa, la capitale de la République Démocratique du Congo. Cet atelier, qui a eu lieu du lundi 4 décembre au vendredi 8 décembre 2023, a offert aux participants l'occasion de se familiariser avec le projet et de comprendre ses divers aspects et son approche, afin de garantir une meilleure mise en œuvre sur le terrain.

Au nom du ministre de tutelle, M. José Ilanga Lofonga, Secrétaire Général à l'Agriculture, a exprimé sa gratitude envers le Président de la République pour sa vision de la revanche du sol sur le sous-sol. Selon lui, les résolutions issues de cet atelier permettront à l'équipe de Coordination et Gestion du Projet "AVENIR" de les gérer efficacement grâce aux outils présentés par les divers intervenants.



*Photo de famille prise avec les membres du Comité du Pilotage dirigé par le Secrétaire Général à l'Agriculture, M. José ILANGA LOFANGA, les représentants pays du FIDA et de l'AFD, les consultants et l'équipe de l'Unité de Gestion du Projet nouvellement recrutés*

### **CITATION :**

«Je vous exhorte à demeurer disposés aux sollicitations du comité définitif mis en place afin de leur assurer un accompagnement technique d'immersion qui pourrait s'avérer nécessaire dans une certaine mesure grâce à toutes les présentations faites par les intervenants. Cet atelier permettra la coordination du projet AVENIR nouvellement installé de mener à bien la gestion dudit projet grâce aux outils qui nous ont été présentés par les différents orateurs et qui ont permis l'immersion non seulement de l'équipe de la coordination du projet AVENIR mais aussi de toutes les parties prenantes de bien appréhender les détails sur le projet AVENIR" a déclaré le Secrétaire Général à l'Agriculture dans son mot de clôture

Il a souligné que les travaux de cet atelier ont établi les bases et garantissent le

succès du projet. Dans ce contexte, les différentes parties prenantes ont proposé des jalons que le Secrétariat technique a transformés en une feuille de route pour orienter l'équipe de Coordination et gestion du projet nouvellement recrutée. Il a exhorté cette équipe à collaborer avec les membres sortants du Comité préparatoire pour élaborer les outils nécessaires ainsi que le calendrier des activités pour l'année 2024.

Par ailleurs, le Docteur Valentine Achancho, Directeur et Représentant Pays du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), a affirmé que la tenue de cet atelier a marqué le lancement officiel du projet AVENIR. Il en a profité pour rappeler aux différentes parties prenantes l'importance d'atteindre les objectifs fixés par ce projet.

## CITATION :

"Aujourd'hui où nous sommes dans le lancement en réalité tout ce que nous avons fait derrière, on peut l'oublier c'est-à-dire tout le chemin qu'on a parcouru, il faut l'oublier parce que c'est maintenant là l'AVENIR, c'est maintenant que le maçon est au pied du mur pour que les espoirs que nous avons suscité ne puissent pas être lettres mortes, pour que les éléments que nous comptons faire puissent être informés en réalité et cela repose entre les mains de deux personnes ou alors deux institutions il y a l'équipe du projet en tant que équipe et il y a le gouvernement représenté par le président du comité de pilotage (NDLR : ministère de l'agriculture) qui doit ouvrir l'oeil et mobiliser tout le monde. Nous autres partenaires techniques et financiers on vient une ou deux fois par an pour voir si ça avance mais ceux qui sont là cheville ouvrière c'est l'équipe du projet mais également le ministère de l'agriculture c'est un défi important" a interpellé Docteur Valentine Achancho, directeur et représentant pays du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA).

Une première mission d'appui technique a aussi pu être organisée avec des déplacements dans les provinces d'intervention du projet afin de confirmer avec les autorités provinciales leur engagement à faciliter l'installation du siège (Kikwit) et des antennes du projet (Mbanza Ngungu, Kenge, Inongo et Kikwit).

Ensuite, l'atelier de lancement a ainsi pu être organisé qui a été suivi en février 2024 par un atelier d'internalisation durant lequel les consultants clés ayant contribué à la formulation du DCP ont pu coacher la nouvelle équipe de l'UGP afin qu'elle puisse s'approprier l'approche et le contenu du projet. Cet atelier d'internalisation a été organisé dans les quatre zones ciblées du projet. A savoir respectivement ; Mbanza Ngungu, Kenge, Kikwit et Inongo.



Participation des membres du COPIL à l'atelier d'internalisation à Kenge en février 2024.



# Avancées enregistrées au cours de l'année 2024

## Mise en œuvre du projet : PTBA 2023-2024

L'élaboration du PTBA 2024 a suivi les principes de planification axée sur les résultats.

Il s'aligne sur la matrice de phasage et de zonage dans le respect de l'approche de continuité territoriale des interventions et sur les principes de la GAR. Ce sont principalement des activités de mise en place de l'UGP, de contractualisation des partenaires stratégiques, de lancement du programme de production de semences, de lancement des activités d'ingénierie sociale au niveau des plateformes multi acteurs pour les marchés et pour la gestion des ressources naturelles, de lancement de la stratégie genre, jeune et nutrition et le démarrage des études techniques pour l'ingénierie civile concernant les investissements structurants prévus pour 2024.

Le coût total des activités planifiées pour 2023-2024 s'élève à 16 417 323 USD repartis respectivement sur le fonds FIDA à 55,5%, AFD à 30,4%, le Gouvernement contribue à 5,45% couvrant les taxes et la valorisation des sites des marchés, les bénéficiaires contribuent à hauteur de 1,4% et les Institutions Financières à hauteur de 7,2%. Jusqu' au 31 décembre 2024, l'exécution physique du PTBA 2023-2024 est évaluée en 35% pour les financements du FIDA et de l'AFD.

## Installation du personnel du projet

Le recrutement du personnel du Projet AVENIR constituait une étape cruciale pour la mise en œuvre efficace des activités. En effet, ce processus initié depuis la phase de démarrage du projet a permis d'identifier et de sélectionner les talents qui contribueront à la réalisation des objectifs stratégiques du projet.

Après recrutement, au sein de l'Unité de Gestion du Projet (UGP), le projet a installé et compte un effectif de 15 membres (à la Coordination Nationale) et 6 dans chacune de 4 antennes provinciales. A ce jour, le projet a donc installé 57 membres dont 39 personnes (personnels permanents) et 18 temporaires (agents de sécurité et cleaners).

## Une vingtaine de contrats signés avec les partenaires de mise en œuvre...

Dans sa première année de mise œuvre, le projet AVENIR a réalisé une performance avec la signature de 24 contrats et conventions avec les partenaires de mise en œuvre (consultants individuels, services techniques et étatiques, ONGs, associations et/ou fédérations locales,...).

Parmi les contrats ou conventions signés avec les partenaires, dans le cadre de mise en œuvre des activités d'ingénierie sociale de la composante 2 le Projet AVENIR a signé deux contrats de partenariat avec l'ONG INADES Formation et ONG TRIAS. Les deux structures sont en train de dérouler les activités du projet suivant les termes de références proposés et validés par le projet AVENIR.

L'objectif global de leur mission est de mettre en œuvre les activités d'ingénierie sociale de la composante 2 « désenclavement durable des marchés territoriaux » dans les quatre provinces où le projet est mise en œuvre.

Il convient de noter que INADES Formation opère dans les provinces de Kwilu et Kwango, tandis que l'ONG TRIAS est active dans les provinces du Kongo Central et Maï-Ndombe.

Le projet a contracté aussi avec ERAIFT (Ecole Régionale postuniversitaire d'Aménagement et de gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux) en vue de mettre en œuvre les activités de la sous-composante 1.1. sur la formation des animateurs/trices du processus de planification territoriale participative et l'accompagnement de la mise en place des Plans Simplifiés d'Aménagement des Territoire (PSAT).

De ce fait, ERAIFT a pu déjà former les facilitateurs et les acteurs locaux pour accompagner l'élaboration des Plans Simples d'Aménagement du Territoire qui font consensus et qui permettent à la fois une bonne affectation des terres, mais aussi une régénération du couvert arboré, des sols et des ressources naturelles d'une part, et une diversification des matières premières (alimentaires et non-alimentaires) biosourcées disponibles d'autre part.

Divers autres contrats ont été établis avec différents consultants individuels pour élaborer des stratégies essentielles, notamment la stratégie de communication et gestion des savoirs, la stratégie d'ingénierie sociale, la stratégie de ciblage, genre et inclusion sociale, ainsi que la stratégie de nutrition, eau, hygiène et assainissement.

Il est prévu que cette composante soit mise en œuvre avec l'appui de plusieurs partenaires stratégiques nationaux (**INERA, SENASEM, SENADEPA, CONAPAC, RENAFER, etc.**) et internationaux (**IITA, ERAIFT, ONUDI, etc.**).

Le projet a contracté entre autres au cours de cette année avec SENASEM pour un appui technique au réseau Semencier et la Certification de Semence produite, INERA pour un appui à l'amélioration de la production, de la disponibilité et de la qualité génétique semences de pré bases et base, SENADEPA pour un appui en matériel de production d'alevins, renforcement de capacités et suivi technique des producteurs d'alevins de la composante 1, ONUDI pour un appui au développement de la filière charbon durable (Bambou endogène et autres essences) et SAPHIR DEVELOPMENT pour faire une évaluation de capacité des potentiels partenaires de mise en œuvre pré identifiés du projet AVENIR.

Par ailleurs, plusieurs autres contrats ont été signés pour appuyer le projet dans la mise en œuvre des activités.

### **Transformation de l'agriculture familiale et entrepreneuriat agricole et rural inclusif**

La composante 1 vise à dynamiser les bassins de productions agricoles alimentant les marchés de demi-gros, par une augmentation de la production. Elle comprend les quatre sous-composantes suivantes : 1.1 Développement des agrosystèmes ; 1.2 Agriculture résiliente au changement climatique ; 1.3 Amélioration de la sécurité nutritionnelle familiale et égalité des genres ; et 1.4 Entrepreneuriat agricole rural inclusif. Les résultats attendus sont que : (i) 96 Groupements administratifs (groupement de villages) contribuent à l'utilisation et la gestion durable de 293 000 ha dont 250 000 de forêts communautaires ; (ii) 63 000 producteurs/productrices familiaux renforcent leur résilience au changement climatique et améliorent leur niveau de production agricole ; (iii) 50 000 ménages améliorent leur situation nutritionnelle ; (iv) 8 500 entreprises agricoles et rurales fonctionnent de manière rentable.

## Désenclavement durable des marches territoriaux

La composante 2 vise la réhabilitation des infrastructures économiques et leur maintenance, gestion et utilisation par des dispositifs durables. Ces interventions se feront en dehors des aires protégées et sur des sites déjà utilisés. Elle comprend deux sous-composantes suivantes : sous-composante 2.1 Réhabilitation des Infrastructures économiques ciblant (i) 7 marchés de demi-gros (MDG), 14 marchés de collecte (MC), (ii) 15 ports fluviaux approvisionnant les marchés réhabilités et (iii) 670 km de pistes rurales désenclavant des bassins de production en les raccordant aux marchés territoriaux réhabilités ; et sous-composante 2.2 Dispositifs de gestion et de maintenance des infrastructures économiques. L'évaluation du PTBA 2024 donne un taux d'exécution physique de 25 % pour la composante 2.

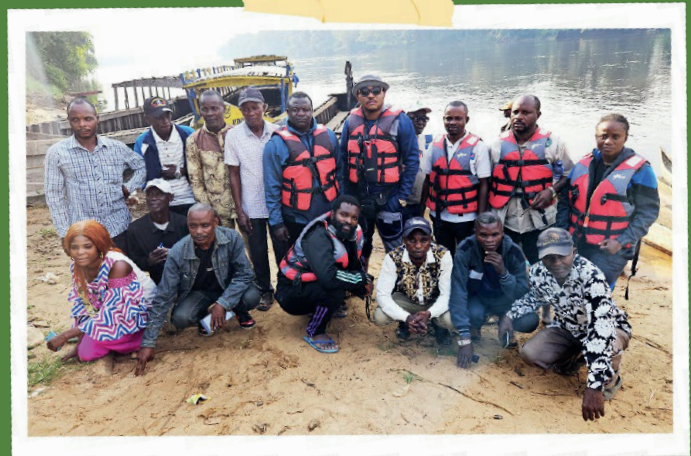
## Sensibilisation des bénéficiaires dans toutes les quatre provinces du projet, une première phase réussie !

Les équipes du projet AVENIR dans toutes les antennes provinciales, accompagnées par les membres de l'Unité de Gestion du Projet (UGP), ainsi que par les inspecteurs provinciaux et territoriaux de l'agriculture et du développement rural, ont été déployées massivement dans toutes les zones du projet par la Coordination Nationale en juin et juillet 2024. Cette mobilisation visait à mener des missions de prospection, d'information et de sensibilisation auprès des communautés locales (bénéficiaires), des autorités locales, des partenaires étatiques et d'autres partenaires techniques potentiels.



Au cours de cette mission de terrain, les participants ont exprimé un sentiment de satisfaction et ont remercié le gouvernement de la RD Congo, par l'intermédiaire du ministère de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire, d'avoir pris en compte les milieux ruraux à travers.

**En images, quelques temps forts de mission de  
prospection, information, sensibilisation des bénéficiaires  
et autres parties prenantes ...**



## En images, quelques temps forts de mission de prospection, information, sensibilisation des bénéficiaires et autres parties prenantes (Suite)



Par ailleurs, ces missions de sensibilisation ont permis aussi aux missionnaires, d'organiser de visites de centres de formation professionnels, des opérateurs économiques (grands producteurs et éleveurs, les unités de transformation), les unions de coopératives œuvrant dans les zones rurales à vocation agricoles se trouvant dans la zone pré-identifiée ainsi que les structures d'encadrements des jeunes, des femmes et PVH.



En plus d'autres séances de sensibilisation et d'information ont été organisées avec une note satisfaisante dans les secteurs du territoire de Oshwe avec les populations des peuples autochtones pygmées.



Sensibilisation et partage d'informations sur le projet AVENIR avec les peuples autochtones pygmées dans les secteurs du territoire d'Oshwe, province de Mai-Ndombe

## Visite de centre d'incubation supplémentaire à Kinshasa et les partenaires appuyer par PPAKIN dans le Kongo Centrale

Lors de la mission de supervision, l'équipe affectée dans le Kongo central a visité 5 entités accompagnés par le projet PPAKIN et qui ne sont pas opérationnelles par rapport aux résultats escomptés. Etant donné qu'il s'agit de projets financés par le FIDA, la mission de supervision a proposé que l'UGP AVENIR voie dans quelle mesure ces entités peuvent être accompagnées pour les rendre plus opérationnelles. C'est dans ce cadre qu'une mission d'évaluation a été organisée pour connaître les besoins et analyser comment les intégrer dans les activités de 2024.

Le projet AVENIR étant dans sa phase de prospection des structures d'incubation, il a été également pertinent de visiter deux centres d'incubateurs identifiés dans la périphérie de Kinshasa.

Cette mission qui s'est déroulée du 22 au 26 juillet 2024 avec M. Blaise BANGABUTA Responsable de la Composante 1, Mme. Guylaine MATINDI, Cheffe d'Antenne provinciale du Kongo Central et M. Christophe MUGANGU, Expert entrepreneuriat et finance a permis de : (i) faire une évaluation de la situation et de

besoins des entités financées par le PPAKIN pour voir comment les intégrer dans le PTBA AVENIR 2024 et (ii) visiter les deux centres d'incubations potentielles supplémentaires dans la Périphérie de Kinshasa.

Après visite de différentes entités (Union des Coopératives Maraîchères de Cataractes, union de coopératives maraîchères de Ntsimbani, Centre de Transformation des Produits Agroalimentaires Locaux, Union des Coopératives Maraîchères d'Inkisi, Regroupement des Coopératives Maraîchères pour le Développement Communautaire dans le territoire de Songololo, GAP incubateur et Association de Lutte contre la Pauvreté Fortune de Dieu), les principales recommandations étaient de : (i) inclure GAP parmi les incubateurs pré-identifiés, (ii) encourager les Unions à la sécurisation foncière des immobilisations laissées par PPAKIN, (iii) solliciter une expertise qualifiée sur les chambres froides afin d'évaluer leur état actuel et présenter un devis réels. Le même raisonnement pourrait s'appliquer pour les puits et les serres et (iv) accompagner d'abord les Unions sur les aspects managements gestion financière avant d'envisager un appui financier.



## Acquisition des matériels roulants (motos), des mobiliers de bureau (tables, chaises, armoires), équipements informatiques et groupes électrogènes pour l'unité de gestion du projet et antennes provinciales

Dans le cadre de mise en œuvre des activités du Projet AVENIR, il était prévu que le projet utilise une partie des sommes accordées au titre de l'accord de financement pour effectuer les paiements prévus au titre de fourniture des mobiliers de bureau et matériels informatiques pour l'Unité de Gestion du Projet et les Antennes du Projet AVENIR ainsi que les matériels roulants (motos) de partenaires de mise en œuvre tels que les fédérations et autres.

Ainsi, en octobre 2024, le projet s'est doté de plusieurs mobiliers de bureau et matériels informatiques et les engins (motos) roulants.

Outre les mobiliers de bureau et matériels informatiques, le projet s'est doté aussi de quatre (3) groupes électrogènes pour la Coordination et les antennes.

Dans son mot de circonstance lors d'une réunion hebdomadaire avec l'équipe de la Coordination et Gestion du projet (UGP) et Chefs d'antennes, le Coordonnateur National, M. Justinien BACIRONGO BINYOMA a fait savoir que l'acquisition de ces matériels et mobiliers de bureau s'inscrit dans le cadre de mettre l'ensemble du personnel projet dans les conditions de travail optimal afin d'accroître leur productivité et atteindre les objectifs assignés au projet.



## Lancement des activités d'ingénierie sociale dans les quatre zones d'intervention du projet (Kongo Central, Kwilu, Kwango & Mai-Ndombe)

L'ingénierie sociale mise en œuvre par TRIAS et INADES Formation, est une étape préparatoire pour les activités liées à la sélection des sites devant abriter les marchés de demi-gros et de collecte, la mise en place d'un cadre de concertation interprofessionnel pour la gestion des marchés et la mise en place du système d'information de marché pour le compte de la composante 2 et ainsi que les activités de sensibilisation des entrepreneurs, suivi de la mise en place des comités de sélection des entrepreneurs pour le compte de la composante 1.

TRIAS étant responsable des activités d'ingénierie sociale au Kongo-Central et à Mai-Ndombe et INADES Formation pour Kwilu et Kwango se sont vu confier cette responsabilité avec qui, les discussions avec l'Unité de Gestion du Projet ont permis d'aboutir à la rédaction des TDRs et des contrats de prestation axés sur les résultats. Les deux éléments ayant évidemment reçus l'Avis de Non-Objection du FIDA.



Le lancement officiel des activités d'ingénierie sociale du projet AVENIR, devant être mise en œuvre par TRIAS et INADES Formation, qui s'est déroulé en août 2024 dans les quatre provinces du projet marque une étape cruciale dans le déroulement des activités. Ces ateliers, présidés par les différents responsables de l'Unité de Gestion du Projet, ont réuni les acteurs clés du secteur et ont été marqués par la présence des autorités provinciales et locales.

Présent à Kikwit (dans la Province du Kwilu), à Kenge ( dans la Province du Kwango) et ensuite à Matadi (dans la Province de Kongo Central) lors de lancement de ces activités de terrain, le Coordonnateur National du projet, M. Justinien BACIRONGO BINYOMA avait profité de cette occasion d'une part, pour insister sur le bien-fondé de cette approche d'ingénierie sociale et d'autre part, sensibiliser toutes les parties prenantes tout en sollicitant leur implication à toutes les phases de mise en œuvre du projet.



Selon Norbert Mafuta qui s'occupe de la composante 2 dans le projet AVENIR lequel prend en charge le désenclavement et les marchés territoriaux, cet atelier de sensibilisation avait aussi pour objectif de réunir toutes les parties prenantes au développement de provinces, pour leur présenter le projet et lancer les activités de l'ingénierie sociale.

A l'issue des interventions de responsables du projet, les deux partenaires (INADES Formation et TRIAS), ont présenté leurs structures respectives

## **Mise en place de Cadre de Concertation Interprofessionnel de Marché (CCIM) dans les zones d'intervention (Kongo Central, Kwilu, Kwango et Mai-Ndombe)**

### **Une approche intégrante et dynamique pour pérenniser les acquis du projet AVENIR**

Au fil du temps, beaucoup de projets de développement mise en œuvre en RD. Congo, en particulier dans les provinces du Kongo Central, du Kwilu, du Kwango et de Mai-Ndombe n'ont atteint leurs objectifs après le projet, faute d'une dynamique de gestion efficace des infrastructures économiques.

Dans sa mise en œuvre, les projets AVENIR prévoit réhabiliter 670 km de pistes rurales et 15 ports fluviaux via le désenclavement et marchés territoriaux à travers la réhabilitation des infrastructures socio-économiques et moderniser 21 marchés territoriaux existants pour permettre une augmentation de 30% de la commercialisation des excédents agricoles.

Pour dynamiser et bâtir d'infrastructures et marchés ruraux dans les zones d'intervention qui répondent aux besoins des communautés locales, de nombreux projets cherchent aujourd'hui à promouvoir des organisations interprofessionnelles agricoles. Cet intérêt nouveau pour les cadres de concertation ou les interprofessions, se manifeste dans plusieurs pays d'Afrique. Suite à l'abandon des infrastructures rurales dont les marchés et les routes de desserte agricole qui ne sont pas utilisées à leur plein potentiel en raison de problèmes liés à leur conception, aux conflits ou à leur emplacement, le projet AVENIR a fait recours aux dispositifs interprofessionnels apparaissant comme une option institutionnelle d'avenir.

*Mais que sait-on, au juste, sur ce Cadre de Concertation Interprofessionnel de Marché ? Comment est-il structuré ? Quelle est sa fonction ? est-il compatible avec le fonctionnement de l'économie de marché actuelle ?*

*Cette section vise à mieux connaître les fonctions organisations interprofessionnelles en cours d'installation dans les zones d'intervention du projet AVENIR.*

### **Objectif de l'approche**

*Le CCIM est un espace de dialogue qui rassemble tous les acteurs d'une filière agricole pour co-construire des solutions adaptées aux besoins locaux. En impliquant les services étatiques, la société civile, les producteurs, les commerçants, les personnes vivantes avec handicap, des femmes, des jeunes et d'autres parties prenantes, le CCIM garantit une approche inclusive et participative. Grâce à cette démarche, les décisions sont consensuelles et pérennes, améliorant ainsi les chances de succès des projets d'infrastructures, dans le cas d'espèces des marchés de collecte, de demi-gros et des routes de desserte agricole.*

*Le CCIM permet non seulement de choisir les infrastructures les plus pertinentes, mais aussi de prévenir d'éventuels conflits et d'assurer une meilleure gestion des ressources. En favorisant la participation de tous les acteurs, le CCIM renforce le sentiment d'appropriation des projets et améliore la durabilité des résultats. Par exemple, dans le cadre du projet AVENIR, les CCIM, mis en place par le partenaire de*

*mise en œuvre TRIAS au Kongo Central et Mai-Ndombe, vont permettre d'identifier les besoins réels en matière d'infrastructures de marché et de stockage, de résoudre des conflits fonciers et de définir des mécanismes de gestion et de maintenance des infrastructures construites.*



### **Méthodologie utilisée**

*Le cadre de concertation est une approche basée sur l'inclusion sociale, la redevabilité et la durabilité des actions en faveur des collectivités locales, pour cela la méthodologie de sa mise en œuvre passe par la sensibilisation de toutes les parties prenantes du secteur à développer.*

*Auprès des responsables des services techniques de l'Etat (les inspecteurs provinciaux, urbains et territoriaux, les agronomes et agents de développement rural des secteurs concernés dans le cadre du projet Avenir) ont été consultés comme personnes ressources lors du diagnostic participatif.*

*Alors que la population est sensibilisée, on prend soin d'identifier les dynamiques sociales afin de les impliquer dans le processus de prise de décision. Pour besoin d'efficacité, un diagnostic de ces dynamiques sociales est fait afin d'établir pour chacun son intérêt et son influence et ce sont ces deux paramètres qui déterminent la pertinence des structures à inviter à participer à l'assemblée de mise en place des CCIM.*

### **Présentation des résultats**

La mise en œuvre de la stratégie définie a permis jusqu'à ce jour d'atteindre les résultats suivants :

- ✓ Les différentes corporations ont développé leur capacité de concertation lors de la désignation des délégués des acteurs (producteurs, transporteurs, manutentionnaires, commerçants, transformateurs, etc) ;
- ✓ La dynamisation du cadre à travers tous les acteurs ;
- ✓ La réalisation d'un diagnostic des acteurs de marché dans les quatre provinces (Kwango, Kwilu, Kongo Central et Mai-Ndombe) qui a abouti à la définition des actions et mission des cadres ;
- ✓ L'atelier de validation des résultats de diagnostic participatif des acteurs de marché et la mise en place des comités de cadre de concertation interprofessionnel de marché dans les quatre provinces ;
- ✓ La mise en place d'un mécanisme ou stratégie d'opérationnalisation de CCIM et la mise en œuvre des objectifs assignés au cadre.

Le cadre précédent mis en place n'était fonctionnel que pendant la vie d'un projet et était essentiellement constitué des acteurs à la base éloignée des uns des autres et au sein duquel aucune stratégie et organisation sérieuse n'était définie. Aussi, la non implication ou faible représentativité du pouvoir public n'a pas favorisé le bon fonctionnement du cadre précédent. Ainsi, l'installation de ce nouveau cadre a permis d'intégrer d'autres acteurs dont la proximité ne constitue plus une contrainte et où le pouvoir public est impliqué à la base ainsi que les autres couches d'acteurs.

A travers cette action, les acteurs notent avec grande satisfaction du fait qu'il y a une forte implication du pouvoir public dans les actions favorisant le développement rural pendant et après même la mise en œuvre du projet.

### **Analyse**

L'animation des CCIM permet aux acteurs d'identifier les points de synergie possible malgré les intérêts divergents entre les acteurs du même secteur.

Les acteurs ont trouvé dans le CCIM, un cadre d'échange et un organe pouvant porter le plaidoyer d'un secteur afin de lever le goulot d'étranglement pour le développement d'un secteur bien déterminé.

Fort de ce constat, le projet AVENIR et ses partenaires de mise en œuvre ont entrepris, à la faveur des bénéficiaires des actions du projet dans les zones d'intervention, d'installer et dynamiser les cadres de concertation des acteurs en les élargissant et en intégrant formellement le pouvoir public.

Après analyse de ces cadres, il s'avère que bon nombre d'entre eux éprouvent des difficultés à s'animer en toute autonomie pour diverses raisons entre autres la faible représentativité des acteurs, manque de stratégie d'animation et le manque de moyens.

Un cadre de concertation pour son bon fonctionnement se veut organiser et autonome. Avec la mise en place des CCIM, les structures d'une même corporation les moins structurées sont encouragées par celles les mieux structurées, il y a donc émulation. C'est donc une opportunité pour appuyer la structuration en des dynamiques économiques les associations existantes. Le CCIM fonctionne bien avec les organisations bien structurées.

Malgré ces différentes difficultés qui ont été identifiées et relevées, il reste à signaler que l'animation constante des CCIM dans toutes les quatre provinces reste tributaire des ressources issues du projet. Le dynamisme du cadre reste encore à travailler pour rendre autonome les structures et leur permettre d'être actif même après l'appui du projet.

### **Les leçons apprises**

La bonne sensibilisation et le diagnostic participatif des acteurs de marchés dans tous les bassins de production et dans tous les sites pouvant abriter les infrastructures économiques (Marché de collecte, Marché de Demi-Gros, ports fluviaux, axes routiers) ont été le socle de la réussite de mise en place des comités de CCIM dans toutes les provinces du Kwilu, Kwango Kongo Central et Maï-Ndombe.

En outre, les différentes leçons tirées ont permis de se rendre à l'évidence des éléments pouvant influencer le bon fonctionnement d'un cadre. Afin de permettre à un cadre de mener des actions efficaces et de remplir pleinement son rôle, il est nécessaire voir indispensable que certaines conditions soient remplies. Il s'agit de :

- ✓ La mobilisation des ressources ou moyens (logistiques, matériels que financiers) propres au bon fonctionnement des CCIM ;
- ✓ Le dialogue et proximité entre les acteurs pour favoriser les interactions ;
- ✓ La disponibilité des membres des comités dans les différentes provinces ;

- ✓ Un don de soi de la part des membres du CCIM.

### **Mission de supervision partielle conjointe Gouvernement congolais, Agence Française de Développement (AFD) et Fond International pour le Développement Agricole (FIDA)**

Conduite par le Coordonnateur technique, M. Issa Dramé, accompagné du personnel du FIDA, de l'AFD et des consultants ainsi que les membres du Gouvernement Congolais, cette mission de supervision partielle du Projet AVENIR s'est déroulée du 13 au 20 novembre 2024 au siège national du projet à Kikwit et avait pour principal objectif d'évaluer le niveau de mise en œuvre des activités du premier PTBA au 31 octobre 2024, depuis l'entrée en vigueur du projet le 21 août 2023.

La réunion technique de démarrage s'est tenue à Kikwit le 13 novembre 2024 et les échanges se feront au siège de l'antenne à Kikwit. L'équipe du FIDA travaillera en étroite collaboration avec les équipes gouvernementales et les responsables du projet qui faciliteront les discussions avec les parties prenantes et fourniront à la mission toute la documentation nécessaire.

Au cours de cette mission, l'accent était mis sur la réalisation des études de référence, l'ingénierie sociale, les aspects entrepreneuriales et l'état de mise en œuvre des recommandations de la mission de supervision complète de juin 2024. La mission s'était focalisée ensuite sur l'évaluation de la qualité de la gestion financière et la passation des marchés du projet ainsi que la prise en compte de la dimension genre et inclusion sociale tout comme la communication et gestion des savoirs. Enfin, la revue des aspects de la supervision technique du Projet portant sur les volets d'infrastructures économiques (marchés, pistes rurales et ports fluviaux) afin de faire le point sur l'état d'avancement de la préparation et l'exécution des infrastructures y compris des perspectives de programmation.

La mission a noté avec satisfaction que les recrutements sont faits et l'équipe en ordre de marche et que le projet a commencé ses activités. Cependant, en plus des conclusions détaillées du FIDA, l'AFD a pu discuter avec le coordinateur et son équipe, en harmonie avec le FIDA, d'un certain nombre de constats et d'exigence pour une meilleure mise en œuvre du projet.

### **Lancement des travaux d'aménagement et de réhabilitation des deux bâtiments devant abriter les bureaux du Projet AVENIR, Antenne provincial du Kongo Central à Mbanza-Ngungu et Antenne provincial du Kwilu & la Coordination Nationale à Kikwit**

#### **Démarrage de l'aménagement des bureaux de l'Antenne provinciale du Kongo Central**

Les travaux d'aménagement et de réhabilitation du bâtiment administratif du Projet d'Autonomisation par la Valorisation de l'Entrepreneuriat agricole et rural sensible à la Nutrition, inclusif et Résilient (AVENIR) pour abriter le bureau provincial de l'Antenne du Kongo Central ont été lancés le mardi 17 décembre à Mbanza-Ngungu.



La cérémonie s'est déroulée en présence de l'autorité locale, des responsables de l'agriculture et du développement rural du territoire de Mbanza-Ngungu, des responsables du projet AVENIR/antenne de Mbanza-Ngungu, de la société civile locale ainsi que des organisations féminines.

Ce programme du gouvernement congolais vise à promouvoir l'entrepreneuriat en milieu rural, en ciblant spécifiquement les jeunes, les femmes, les personnes vivant avec handicap et toutes les personnes œuvrant dans le milieu rural.

Le projet concerne quatre provinces entourant Kinshasa, notamment Kongo Central, Kinshasa, Kwilu, Kwango et Mai-Ndombe. Pour le Kongo Central, Mbanza-Ngungu abrite le siège administratif, tandis que d'autres activités du projet s'étendent au territoire de Lukula, considéré comme un pôle de développement économique, et jusqu'au territoire de Tshela.

### Citation

« Comme vous pouvez le constater, ce bâtiment qui a servi auparavant le Projet PPAKIN, nécessite à être réhabilité. Aujourd'hui, c'était le lancement officiel des travaux de réhabilitation de ce bâtiment pour permettre à l'équipe de l'antenne provinciale du projet de travailler dans les conditions optimales. Ces travaux de deux mois, qui seront réalisés par l'Entreprise Générale de Génie Civil et Hydraulique (EGCH), consisteront entre autres; en l'aménagement de douze locaux et cinq toilettes ainsi que les couloirs, l'étanchéité, la peinture, les faux plafonds, le vernissage des portes et le remplacement des serrures », a déclaré, Mme Guilaine Matindi, Cheffe d'Antenne Provinciale du Kongo Central à Mbanza-Ngungu. Nous sommes donc ravis de l'implication de toutes les autorités locales dans cette démarche de la mise en place des infrastructures modernes. »

L'objectif de ce projet est de réduire la pauvreté rurale et de veiller sur le plan nutritionnel pour la santé de nos enfants, des femmes enceintes et des femmes allaitantes. Le projet cible les jeunes, les femmes, les personnes vivant avec handicap et tous ceux qui œuvrent en milieu rural », a-t-elle précisé ».

De son côté, Leby Mokanse, Ingénieur chef de chantier de l'Entreprise de Génie Civil et Hydraulique (EGCH), a détaillé les aspects techniques des travaux.

« Les travaux prévus s'exécutent à deux niveaux : l'équipement et l'aménagement. Pour notre part, nous nous concentrons sur l'aménagement. Les bailleurs nous ont fait confiance, et nous allons nous atteler à offrir un bâtiment digne pour ce projet. »

Il a également assuré que les travaux seront réalisés dans un délai de deux mois. « Nous allons veiller à ce que les travaux soient achevés dans les délais, soit deux mois. »

Prenant part au lancement de ces travaux, l'Administrateur du Territoire de Mbanza-Ngungu, Willy Makumbani, a salué cette initiative combien louable, qui s'inscrit dans la vision du Chef de l'État Félix Tshisekedi. Il a, par ailleurs, exhorté l'entreprise exécutante à recourir à la main-d'œuvre locale afin d'impliquer davantage les habitants de la région.

### Démarrage de l'aménagement des bureaux pour la Coordination Nationale et Antenne provinciale du Kwilu

Le démarrage des travaux d'aménagement des bureaux devant abriter le siège de la Coordination Nationale et l'Antenne provinciale du Kwilu du projet AVENIR, à Kikwit, au Kwilu (sud-ouest de la République démocratique du Congo), a été annoncé mardi au cours de la cérémonie du lancement le 17 décembre 2024.



« Nous annonçons le démarrage des travaux d'aménagement de nos bureaux à Kikwit, ce qui justifie la signature du présent procès-verbal qui a pour objet de formaliser la remise du site entre le projet

AVENIR et Luku SARL », a déclaré Mme Romina Ndinga, chargée des infrastructures au sein du projet d'Autonomisation par la Valorisation de l'Entrepreneuriat agricole et rural sensible à la Nutrition, Inclusif et Résilient (AVENIR).

L'entreprise Luku SARL qui a été recrutée maître d'ouvrage délégué, dispose de 60 jours pour remettre l'ouvrage au projet.

De son côté, l'ingénieur Hugo Kulemfuka, directeur technique de Luku SARL, a indiqué que « *son entreprise est prête pour le démarrage des travaux dès le mercredi 18 décembre 2024 et les travaux seront exécutés dans le délai* ».

Pour rappel, le bâtiment à réhabiliter à Kikwit, tout comme celui du Kongo Central, fut d'abord le siège du Programme Appui aux Pôles d'Approvisionnement de Kinshasa pour les produits vivriers et maraichers (PAPAKIN), ancien projet financé aussi par FIDA.

### **Renforcement de capacités du personnel : le Projet AVENIR a fait un grand pas en 2024**

Le projet est particulièrement conscient de la nécessité stratégique d'investir pour renforcer ses capacités, notamment en renforçant les compétences de son personnel par le biais de la formation. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2024, le projet AVENIR s'était aussi investi à la formation et au renforcement de compétences de son personnel et ses partenaires de mise en œuvre tant le domaine de la gestion financière que dans d'autres domaines. Les équipes du projet ont été notamment à Kikwit, au Sénégal, à Brazzaville, en Tanzanie, au Cameroun et à Kinshasa en vue d'être renforcées en capacités.

### **Renforcement de capacités sur la gestion financière à Brazzaville**

Les équipes de gestion financière des projets financés par FIDA dont celle du projet AVENIR ont pris part à un atelier

régional sur la gestion financière pour les pays francophones.

Organisé du 25 au 28 novembre 2024, au Centre International de Conférence de Kintélé (Grand Hôtel de Kintélé) à Brazzaville, cet atelier avait pour but de renforcer les capacités en gestion financière, notamment dans les domaines des rapports financiers, des contrôles internes et de la gestion des audits des équipes de projets à travers la région Afrique de l'Ouest et du Centre.

Au cours de cet atelier de formation, plusieurs thèmes ont été abordés par les différents intervenants notamment sur les thèmes : Gestion Financière dans les projets du FIDA, Activité éligibilité des dépenses, la Présentation sur le nouveau référentiel SYCEBNL, préparation des états financiers et opinion de l'audit externe, Audit interne et enquête du FIDA, Gestion des contrats, conventions et protocoles d'entente ou accord ainsi que le Harcèlement sexuel, exploitation et abus sexuels.



Equipe du Projet AVENIR immortalisée lors de la remise des attestations de participation à l'atelier de formation au Grand Hôtel de Kintélé, Brazzaville.

### Voyage d'étude en Tanzanie

Du 27 novembre au 7 décembre 2024, le projet AVENIR a organisé un voyage d'étude en Tanzanie qui avait les objectifs suivants : (i) analyser la place d'un marché agricole de demi-gros au cœur d'un pôle économique de développement (politiques de sécurité alimentaire, caractéristiques, parties prenantes.); (ii) comprendre le processus de renforcement d'un marché agricole de demi-gros (synergie entre le génie civil et l'ingénierie sociale) ; (iii) comprendre dans le temps le rôle et les intérêts des différentes parties prenantes dans la gestion d'un marché (gouvernance, durabilité économique et financière).

La délégation congolaise était conduite par M. Justinien BACIRONGO BINYOMA, Coordonnateur du projet AVENIR, accompagné d'une délégation composée de l'équipe Gouvernementale (Ministère du développement rural), Projet AVENIR, les organisations paysannes, ONG partenaires et autorités locales.

gros et avait permis aux participants de découvrir l'expérience du Réseau d'organisations paysannes de Tanzanie dénommé MVIWATA afin de s'en inspirer dans le cadre de mise en œuvre du projet AVENIR.

Pour atteindre ses objectifs, la mission a adopté une méthodologie basée sur une approche participative. A cet effet, toutes les réunions et rencontres tenues se sont conduites sous forme de débats fructueux en échanges d'expériences.

La mission a, en particulier, travaillé avec l'équipe de MVIWATA et leur conseil en ingénierie civile, les acteurs de différents marchés, les autorités locales (district de Mvomero, autorités villageoises). L'équipe missionnaire s'est aussi entretenue avec les autorités au niveau du ministère de l'Agriculture qui l'a reçue à Dodoma.



Les leçons tirées de ce voyage d'études

Sur l'aspect du processus de mise en œuvre des dynamiques de développement local entre acteurs locaux et intervenants extérieurs autour du marché, les leçons suivantes ont été

Appréciées dans la façon de faire par les participants :

- Appuyer le renforcement de capacités des populations ;
- Professionnaliser les paysans pour leur implication dans l'après-projet ;
- Processus de suivi de la commercialisation et du stockage des produits agricoles qui sert de base à la planification de l'état ;
- Articulation entre décentralisation et agriculture au niveau des ministères notamment au niveau de l'implication des techniciens agricoles (présents dans les villages et mobilisant les producteurs)

### **Formation en étude des impacts environnementaux et sociaux à Kinshasa**

La Coordination Nationale du Projet AVENIR a mobilisé du 09 Décembre au 14 Décembre 2024, huit (8) spécialistes des antennes provinciales pour participer à la formation en étude des impacts environnementaux et sociaux (EIES) à Kinshasa dans la salle de réunions NOAH de l'Hôtel Africana Palace.

Cette formation entre dans le cadre de renforcement des capacités du personnel du projet AVENIR, précisément les chargés de l'agriculture, élevage, environnement et nutrition ainsi que les chargés de génie civil de différentes antennes afin d'aboutir à de bonnes prises des décisions.

En effet, les sauvegardes environnementales et sociales se positionnent comme un ensemble d'outils ou d'instruments permettant la prise en compte de l'environnement dans

La planification ou le développement de projets, de politiques de plans ou de programmes, c'est ainsi que le Centre de Recherche et d'Expertise en Environnement et Développement Durable (CREEDD Consulting) a proposé une formation en étude d'impact environnemental et social pour renforcer les capacités des acteurs impliqués dans le développement des programmes et projets, des consultants et/ou former des spécialistes à la maîtrise des mesures de sauvegarde environnementale et sociale dans l'exécution des projets/programme de développement selon les normes internationales.

Cette formation s'est avérée pertinente car les activités du projet AVENIR sont considérées comme substantielles et présentent des risques liés à l'intervention du projet dans les zones d'exécution des activités. Ces risques peuvent donc avoir un impact négatif sur les conditions environnementales et sociales des communautés locales.



## **Participation de l'équipe du Projet AVENIR à la formation sur les Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) tenue à Kinshasa du 12 au 16 août 2024**

Cinq membres de la coordination nationale du projet AVENIR ont pris part à la formation organisée avec la volonté des bureaux pays du FIDA (de la RDC & Congo) enfin de renforcer la conformité des investissements du FIDA aux procédures PESEC et celles nationales appropriées avec l'accompagnement de la division ECG Afrique centrale et de l'Ouest (WCA).

La formation a été destinée aux membres des unités de gestion des projets de la RDC et du Congo en charge de la coordination, du suivi évaluation, des questions environnement - ressources naturelles - changement climatique et passation des marchés ainsi que les acteurs majeurs de l'écosystème des normes ESC des deux pays.



A la suite de cette formation qui avait comme objectif général de renforcer les capacités des membres des UGP des projets de la RDC et du Congo ainsi que les acteurs de l'écosystème de l'évaluation ESC des pays sur les normes PESEC, les résultats suivants ont été atteints : (i) les acteurs des UGP ont eu une meilleure compréhension et sont capables actuellement de mettre en œuvre les exigences du PESEC, (ii) des acteurs de l'écosystème ESC ont eu une meilleure

(iii) la communauté de pratique des PESEC s'est élargi avec l'intégration de nouveaux membres (plus ou moins 25 Membres (iv) chaque projet (ses membres) ayant participé à la formation PESEC s'est doté d'un plan d'action de prise en compte des normes PESEC et de mise à jour des recommandations avec un tableau de responsabilités et de délai.

### **Formation sur l'élaboration des plans simples d'aménagement du territoire (PSAT)**

La formation s'est déroulée du 06 Janvier au 11 Janvier 2025 à Kinshasa à l'Ecole Régionale Postuniversitaire d'Aménagement et de Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux et a connu la participation de 9 cadres du projet AVENIR.

La formation avait pour objectif principal la participation à la formation et aussi la supervision de la formation des

animateurs et autres acteurs locaux sur les PSAT et le SIG à l'ERAIFT et les résultats obtenus se résument en : les cadres du projet AVENIR ayant suivi la formation sont formés et outillés sur l'élaboration des PSAT et la cartographie participative, maîtrisent le processus de planification participative afin de mettre à jour les PSAT et sont dotés d'une expertise pour la manipulation et la conservation de données de géo référencement.

Les résultats majeurs obtenus à la suite de cette formation sur l'élaboration de plan simple d'aménagement du territoire et la cartographie participative sont : les participants ont été formés pour élaborer les PSAT inclusif et bâtis sur un large consensus social, les participants sont en mesure de faire une cartographie participative précise avec comme finalité

la délimitation des zones et une cartographie précise de ressources et de géo-référencer les bassins de production selon les affectations potentielles pour une bonne prise de décision et enfin les participants ont été dotés d'une expertise pour la manipulation et la conservation de données de géo-référencement.



### **Mission d'étude et d'échange d'expérience entre le Projet AVENIR et le projet PEA-JEUNES Cameroun (2015-2023)**

La mission de voyage d'étude et d'échange d'expériences sud-sud s'est déroulée du 22 janvier au 02 février 2025 au Cameroun, en collaboration avec le projet PEA-Jeunes. Cette mission visait à capitaliser sur les leçons apprises et à comprendre les approches méthodologiques du Projet PEA-Jeunes afin de garantir une bonne prise en main du projet par son personnel et ses partenaires de mise en œuvre.

Conformément au programme, l'équipe du Projet AVENIR et ses partenaires de mise en œuvre ont pris leur vol pour Yaoundé le 22 janvier 2025, sous la direction de M. Justinien BACIRONGO BINYOMA, Coordonnateur National du projet AVENIR et de Madame la Secrétaire Générale du ministère des PME.



Cette mission, riche en échanges d'expériences, a débuté par le partage des acquis du projet PEA-Jeunes Cameroun, qui a principalement porté sur : (i) l'expérience de la mise en place et animation du dispositif d'incubation du projet PEA-Jeunes (2015-2023) ; (ii) l'expérience sur le dispositif de financement des projets d'entrepreneuriat agropastoral des jeunes du PEA-Jeunes ; l'expérience sur le Genre, la Communication et la Gestion des Savoirs du PEA-Jeunes ;

L'expérience sur le dispositif fiduciaire du PEA-Jeunes ; (v) l'expérience sur le système de suivi-Évaluation du PEA-Jeunes ; (vi) les enjeux de durabilité et leçons apprises du PEA-Jeunes et (vii) la synthèse des grands résultats du PEA-Jeunes (2015-2023)



### Expérience de la mise en place et animation du dispositif d'incubation du projet PEA-Jeunes (2015-2023)

Entre 2015 et 2023, le projet PEA-Jeunes a mis en place un dispositif d'incubation en trois phases : pré-incubation, incubation et post-incubation, afin de soutenir les jeunes entrepreneurs agricoles. Ce dispositif vise à accompagner les jeunes dans la création et le développement de leurs projets entrepreneuriaux en leur fournissant un cadre structuré et des outils adaptés.



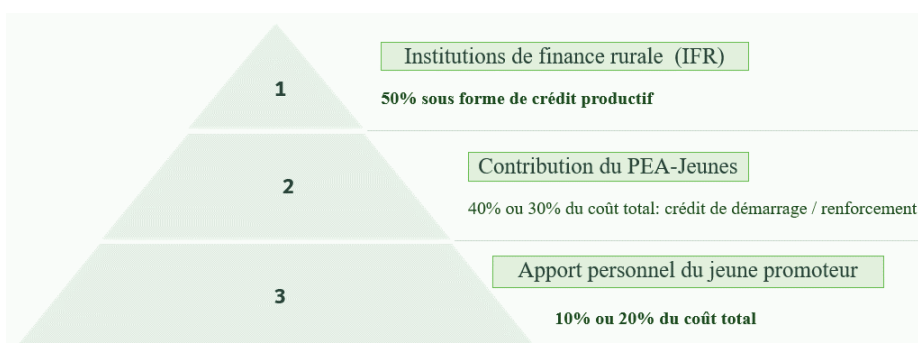
Pour y parvenir, une étude de caractérisation des bassins de production a été réalisée en 2015, permettant de rassembler les éléments contextuels de chaque zone d'intervention du projet, en mettant l'accent sur les filières agropastorales par bassin de production.



*Incubateur de la Chambre de Commerce et incubateur Public du ministère des PME*

## Expérience sur le dispositif de financement des projets d'entrepreneuriat agropastoral des jeunes du PEA-Jeunes

L'accès aux services financiers a été l'un des objectifs du PEA-Jeunes afin d'étendre l'offre de services financiers performants (IFR) dans les bassins de production d'intervention et de promouvoir une demande solvable portée par les jeunes entrepreneurs agropastoraux.



### Quelques leçons apprises du Fonds

- ✓ *Amélioration du taux de pénétration rurale* : l'enquête finale relative à l'étude sur l'inclusion financière montre que le projet a contribué à améliorer le taux de pénétration rurale de 90%.
- ✓ *Mécanisme de partage des risques* : mécanisme de partage des risques est opérationnel mais peut être amélioré ;
- ✓ *Services spécialisés* : la mise en place de départements de crédit agricole permet de mieux répondre aux besoins des jeunes entrepreneurs agricoles, en tenant compte des risques spécifiques du secteur.
- ✓ *Utilisation d'une banque comme gestionnaire* : utilisation d'une banque comme gestionnaire dans une phase d'expérimentation justifiée (test du dispositif).

## PTBA 2025 validé, quelles sont les perspectives ?

### PTBA 2025, Non objecté avec un montant autour de 32 millions USD !

Tenu pendant deux jours à l'hôtel Venus, à Kinshasa du 28 au 29 octobre 2024, l'atelier de présentation et validation du PTBA 2025 a connu la participation du Comité de Pilotage (COPIL) du projet AVENIR, présidé par le Secrétaire Général à l'Agriculture et sécurité alimentaire, M. José Ilanga Lofonga et des membres de l'équipe de la Coordination Nationale du projet, représentée par le Coordonnateur National, M. Justinien Bacirongo Binyoma ainsi que les partenaires de mise en œuvre du projet.

Après l'atelier d'élaboration du Plan de Travail et Budget Annuel 2025 à l'espace Port Louis à Kikwit qui avait connu la participation de tous les parties prenantes et partenaires de mise en œuvre, il était question de présenter ce PTBA 2025 au Comité de Pilotage du projet pour une appréciation globale.

Dans ce plan de travail et budget annuel, il était question de définir les objectifs spécifiques de chaque composante, d'établir un budget 2025 adapté aux besoins des bénéficiaires, identifier les défis et les opportunités.



*Photo de famille prise après présentation et validation du Plan de Travail et Budget Annuel 2025 du Projet AVENIR au Comité de Pilotage du projet (COPIL), présidé par M. José ILANGA LOFONGA, Secrétaire Général à l'Agriculture.*



À l'issue de cet atelier, ce Plan de Travail et Budget Annuel 2025 était validé moyennant quelques recommandations, le Coordonnateur National du projet, a ainsi remercié les membres du Comité de Pilotage (COFIL) pour toutes les recommandations formulées et toute l'équipe du projet ainsi que les partenaires qui ont battu un travail de titan en vue d'élaborer ce PTBA 2025 combien ambitieux qui va dans le sens d'atteindre les objectifs du projet. C'est aussi une occasion pour

présenter le bilan des 18 mois depuis le début de travaux en 2023 une période pendant laquelle plusieurs activités ont été réalisées, entre autres recrutement par appel d'offre et installation de personnels du projet, acquisition des équipements et matériels ainsi que la dotation en groupes électrogènes pour l'unité de gestion et antennes provinciales, création des outils pour le suivi et évaluation, renforcement de capacités et partage des expériences des participants, réalisation des ateliers trimestriels de coordination et autres.

### **Résultats attendus au titre du PTBA 2025**

Le PTBA 2025 s'aligne sur la matrice de phasage et de zonage dans le respect de l'approche de continuité territoriale des interventions et sur les principes de la GAR. Ce sont principalement des activités liées à l'agriculture familiale et entrepreneuriat agricole et rural à travers les activités de développement des agroécosystèmes, à la planification territoriale participative à travers l'appui à la sécurisation foncière et à la gestion inclusive des forêts communautaires et terrains dégradés (12.500ha de forêts communautaires et FIAT), le développement de systèmes agro forestiers diversifiés, à l'appui au développement de la filière charbon durable (bambou endogène), à l'appui à l'amélioration de la production, de la disponibilité et de la qualité de matériel génétique (semence et alevins), à la vulgarisation en agri-élevage; des meilleures pratiques alimentaires et sanitaires contribuant à une nutrition saine des enfants, des femmes et des hommes sont adoptées par les ménages, à l'éducation nutritionnelle, à l'alphabétisation fonctionnelle, aux actions spécifiques genre et Inclusion sociale/Actions spécifiques liées aux Personnes Vivant avec Handicap, de l'entrepreneuriat agro-sylvo-pastoral rural; les activités liées au désenclavement et marches territoriaux avec des activités spécifiques de réhabilitation des Marchés physiques (4 Marchés de demi gros et 8 marchés de collecte, mener des études techniques des ports fluviaux, l'accompagnement des cadres de concertation interprofessionnels de marché mis en place à travers l'ingénierie sociale, et l'accompagnement des organisations de producteurs sur les marchés, et enfin les activités de coordination du projet, de suivi – évaluation et de gestion du savoir.

En termes des bénéficiaires, il est prévu l'appui en faveurs de 18 980 ménages qui représentent en moyenne 113 880 bénéficiaires dans les activités d'agroforesterie (CEP), de nutrition, eau, hygiène, assainissement et sécurité alimentaire (Jardins de case, de production maraichère, de céréales et des légumineuses, de petit élevage (de porcins /Volailles race locale améliorée, Pisciculture), de conservation, transformation des fruits et légumes (séchoirs, presses et emballages), de sécurisation foncière et de l'entrepreneuriat rural.

## **Projet AVENIR s'inscrit sur une synergie avec les autres projets intervenants la zone d'intervention**

Une synergie des projets intervenants pour le développement de la province du Kwilu a été créée en présentiel au bureau de PNDA Kikwit, le 4 juin 2024 avec la participation des projets suivants : PIREDD Kwilu/JAFTA, PNDA, PIFORES et AVENIR.

Cette synergie aura pour but de coordonner la mise en œuvre des activités des projets du gouvernement de la RDC dans la province du Kwilu. Les échanges réguliers entre projets contribueront à la réussite des activités mais aussi une meilleure capitalisation des leçons qui seront acquises tout au long de la mise en œuvre des activités.

Les participants se sont mis d'accord de la tenue trimestrielle des réunions. Depuis cette période, quelques réunions se tiennent en ligne.

## PROJET AVENIR REND HOMMAGE AU SECRETAIRE GENERALE A L'AGRICULTURE ET SECURITE ALIMENTAIRE POUR SON COMBAT AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL



C'est avec une profonde tristesse que nous annonçons le décès du Secrétaire Général à l'agriculture et sécurité alimentaire, M. JOSÉ ILANGA LOFONGA, un fervent défenseur du développement agricole et conservation de la nature en République Démocratique du Congo. Son engagement indéfectible et sa vision éclairée ont marqué de manière indélébile le secteur environnemental, développement durable et agricole de notre pays.

Pendant son mandat au ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire, JOSÉ ILANGA LOFONGA a travaillé inlassablement pour promouvoir des pratiques agricoles à la fois durables et innovantes. Il a été un acteur essentiel dans l'instauration de réformes visant à moderniser l'agriculture, notamment par l'introduction de la mécanisation et la distribution de semences de haute qualité. Grâce à son leadership, des milliers d'hectares de terres agricoles ont été transformés, ouvrant de nouvelles opportunités aux agriculteurs et renforçant ainsi la sécurité alimentaire de notre nation.

Sous sa direction, avec la mise en œuvre des plusieurs projets de développement notamment le Projet AVENIR, le ministère de l'Agriculture et sécurité alimentaire a également lancé des initiatives pour promouvoir l'agriculture durable en milieu rural et l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes ainsi que les initiatives pour lutter contre le changement climatique. Sa vision de l'agriculture durable et de la gestion durable des ressources naturelles a été saluée sans réserve, et son héritage continuera d'inspirer les générations futures.

Nous nous souvenons de JOSÉ ILANGA LOFONGA non seulement comme président du Comité de Pilotage du Projet AVENIR, mais aussi comme un homme de cœur, toujours prêt à écouter et à soutenir les initiatives axées sur le développement durable. Son dévouement et sa passion pour la conservation de la nature et le développement agricole resteront gravés dans nos mémoires.

Au travers ces mots, l'équipe du Projet AVENIR, dirigée par Justinien Bacirongo Binyoma adresse des sincères condoléances à sa famille et à ses proches. Que son âme repose en paix, et que son combat pour le développement agricole continue de guider nos actions.

## Hommage à l'ancien Directeur de pays du FIDA en RDC pour son engagement aux projets de développement



- Dr Valentine Achancho, sixième personne en partant de la gauche (portant un bonnet), lors de la cérémonie d'hommage à l'ancien Directeur de pays du FIDA en RDC.

Dr Valentine Achancho quitte la RDC pour assumer d'autres fonctions au Bangladesh au FIDA. Pour le Projet AVENIR, c'est un mélange de gratitude et de tristesse d'annoncer son départ alors qu'auparavant, il a été Directeur de pays pour la République démocratique du Congo au FIDA.

Sous sa direction, de nombreux projets de développement en République Démocratique du Congo ont vu le jour, accomplissant des progrès significatifs dans la réduction de la pauvreté rurale et l'amélioration de la nutrition des populations rurales. Il a toujours été un ardent défenseur de l'innovation et de la durabilité, promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement et socialement responsables. Grâce à son leadership inspirant, le Projet AVENIR, ainsi que d'autres projets en RDC, sont mis en œuvre. Ce projet vise à accroître de manière durable les revenus et la diversité alimentaire dans les provinces entourant Kinshasa, en impliquant les femmes et les jeunes dans l'entrepreneuriat agricole et rural. Plusieurs communautés locales rurales bénéficient désormais d'un écosystème porteur, d'un meilleur accès aux services financiers, d'améliorations des infrastructures et d'opportunités économiques accrues.

Un leader dont l'engagement et la vision ont profondément marqué aux projets de développement (PASA-NK, PADRIR et Projet AVENIR) en République Démocratique du Congo. Durant son mandat, Dr Valentine Achancho a déployé des efforts inlassables pour promouvoir des initiatives visant à améliorer la qualité de vie des communautés et à renforcer l'économie locale.

En quittant ses fonctions, Dr Valentine Achancho laisse derrière lui un héritage durable. Son travail acharné et sa passion continueront d'inspirer ceux qui poursuivront les efforts de développement dans notre pays. Au nom de toute la grande famille du Projet AVENIR, le Coordinateur National, Justinien Bacirongo Binyoma tient à lui exprimer une profonde reconnaissance pour ses contributions exceptionnelles et à lui souhaiter tout le succès possible dans sa nouvelle affectation et ses futurs projets.





# PROJET INFOS AVENIR

EDITION SPECIALE  
Newsletter N°001 Mars 2025

## DIRECTEUR DE PUBLICATION

Justinien Bacirongo Binyoma

## RÉDACTEUR EN CHEF

Hyperbole Mwanandeki Agapaô

## EQUIPE DE RÉDACTION

Daniel Nguangu Gahanga,  
Chancellain Mabongo Katembo,  
Joseph BUTOTO SEKUNDA  
Boris Muderhwa

## GRAPHISME

Vianney Light Mugnen  
LightCréa Comms

## CREDITS PHOTOS

©FIDA

©Projet AVENIR

## CONTACTS

Avenue de la Mairie n°11B,  
C/Lukolela, Q/Lunia-Plateau,  
Ville de Kikwit, Province du Kwilu,  
Tél. +243 83 84 60 620

 | **Projet AVENIR**

[www.avenir.cd](http://www.avenir.cd)



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



AFD  
AGENCE FRANÇAISE  
DE DÉVELOPPEMENT

FIDA  
Fonds International  
pour le Développement  
des Populations  
Rurales



gef  
global  
environment  
facility  
RESTORING OUR PLANET